Politique de la jeunesse: programme Jeunesse en action pour 2007-2013

2004/0152(COD) - 15/11/2004

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur le nouveau programme JEUNESSE proposé par la Commission en juillet 2004 pour la période 2007-2013.

Le débat a essentiellement porté sur les points suivants:

- nouveautés et valeur ajoutée du programme,

- tranche d'âge concernée par le programme,

- accessibilité du programme aux jeunes défavorisés.

Les délégations ont marqué leur accord sur l'approche générale suivie par la Commission dans sa proposition, en reconnaissant la valeur ajoutée au niveau européen d'un programme visant à soutenir les actions en faveur des jeunes.

Les délégations se sont particulièrement félicitées des objectifs du programme, à savoir l'essor de l'identité européenne et de la citoyenneté active des jeunes, ainsi que la promotion de la participation des jeunes à des activités de volontariat, ouvertes aux pays tiers.

Plusieurs délégations ont plaidé en faveur d'une tranche d'âge plus large, qui pourrait se justifier par la maturité plus précoce de la nouvelle génération de jeunes, d'une part, et par l'entrée plus tardive dans la vie active, d'autre part.

Les délégations ont également marqué en général leur accord sur la nécessité d'accorder une attention particulière aux jeunes défavorisés, notamment afin de lutter contre l'exclusion sociale et la discrimination, une importance particulière devant être portée aux jeunes en rupture scolaire.